

Date de convocation : 28/03/2019

Date d'affichage : 28/03/2019

REUNION DU 1^{er} AVRIL 2019

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni le premier avril 2019 à 18 H 00 en mairie, sous la présidence de M. Alain HENOCQUE, Maire.

Etaient présents : A.HENOCQUE PH.BARBE MCAILLEUX N.BIGOT M.DEVAUCHELLE
E.BLONDIN C.DEVILLERS JJ.DOUZENEL E. CRUSEL C.DAMIS D.MALLET

Etaient absents : F.GALAND donne pouvoir à M. CAILLEUX

C. BOURDELET

B. MAQUIGNY

MH.TIRE

Secrétaire de Séance : M. DEVAUCHELLE

Approbation du compte-rendu de la séance du 11 février 2019 à l'unanimité.

**1/ Projet de Charte du Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime
Intervention de Monsieur DESENLIS**

Monsieur DESENLIS, n'étant pas arrivé, Monsieur le Maire propose de passer au point suivant de l'ordre du jour.

2/ Budget Camping 2019

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur CAILLEUX Maurice pour la présentation du budget camping.

COMPTE DE GESTION 2018

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif et du compte de gestion du receveur.

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité d'approuver le compte de gestion 2018 du budget CAMPING et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le compte administratif 2018, présenté au Conseil Municipal, résume ainsi :

Section d'exploitation :

Dépenses : 132 839.86 €

Recettes : 123 718.36 €

- 9 121.50€

Excédent 2017 + 15 311.81 €

Soit un excédent de + 6 190.31€

Section d'investissement :

Dépenses : 10 105.98 €

Recettes : 4 277.70 €

- 5 828.28 €

Déficit 2017 : - 435.36 €

Soit un déficit de – 6 263.64 €

Le Compte administratif 2018 est approuvé à l'unanimité.

AFFECTATION DE RESULTAT R002 FONCTIONNEMENT 6 190.31

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité d'approuver l'affectation de résultat.

Arrivée de Monsieur DESENLIS à 18h20.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de laisser la parole à Monsieur DESENLIS pour la présentation du Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime et de reprendre le budget camping après son intervention.

L'ensemble du Conseil Municipal remercie Monsieur DESENLIS pour son intervention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'approuver sans réserve le projet de charte révisée du Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime 2019-2034, ainsi que les annexes correspondantes dont le projet de statuts modifiés du Syndicat Mixte Baie de Somme Trois Vallées.**

Autorise Monsieur le Maire, à signer les actes juridiques, administratifs, et financiers correspondants.

Monsieur le Maire invite à reprendre sur le budget camping :

BUDGET CAMPING 2019

Le budget 2019 s'équilibre en dépenses et en recettes :

Section exploitation à : 134 000.37€

Section d'investissement à : 6 263.64€

Le Budget camping 2019 est approuvé à l'unanimité.

CAMPING TARIFS SAISON 2019

Les tarifs sont définis comme suit à l'unanimité par le Conseil Municipal :

• Emplacement	3.50€
• Campeur	3.50€
• Enfant -10 ans	2.50€
• 2 ^{ème} voiture	2.10€
• Visiteur	3.10€
• Consigne clé	50€
• Caravane supplémentaire	2€
• Electricité	5€
• Jetons machine à laver	5€
• Jetons sèche-linge	3€
• Garage mort saison	5.20€
• Garage mort hors saison	2.20€

TARIF BAR 2019

Suite au contrôle de TVA, il convient de répercuter la tva sur le loyer du commerce, la tva n'ayant jamais été appliquée.

2 000€ + 20% tva soit 2 400€

TARIFS CABANONS 2019

Suite au contrôle de TVA, il convient de répercuter la tva sur les loyers des cabanons, la tva n'ayant jamais été appliquée.

820€+ 10% tva soit 902€

TARIFS COMMERCES 2019

Suite au contrôle de TVA, il convient de répercuter la tva sur les loyers des commerces, la tva n'ayant jamais été appliquée.

630€ + 20% tva soit 756€

EMPLOIS SAISON 2019

2 AGENTS D'ACCUEIL Nadia EL HAFSI les week-ends d'avril à fin juin puis juillet aout septembre

2 AGENTS DE SURVEILLANCE

3 FEMMES DE MENAGE

La commission camping se réunira prochainement pour faire le point sur les candidatures reçues en mairie.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les tarifs ainsi que les emplois pour la saison 2019.

3/ Budget Location Bâtiment 2019

Monsieur le Maire laisse la parole à la secrétaire de mairie.

COMPTE DE GESTION 2018

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif et du compte de gestion du receveur.

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité d'approuver le compte de gestion 2018 du budget LOCATION BATIMENTS et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

COMPTE ADMINSTRATIF 2018

Le compte administratif 2018, présenté au Conseil Municipal, résume ainsi :

Section d'exploitation :

Dépenses : 3 906.11€

Recettes : 13 131.13€

+ 9 225.02€

Excédent 2017 + 111 702.86€

Soit un excédent de + 120 927.88€

Section d'investissement :

Dépenses : 7 193.09€

Recettes : 6 882.68€

- 310.41€

Déficit 2017 - 2 807.46€

Soit un déficit de - 3 117.87€

Le compte administratif 2018 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire n'assistant pas au vote du CA.

AFFECTATION DE RESULTAT

L'excédent d'exploitation 2018 est affecté partiellement au compte 002 fonctionnement pour 117 810.01€, le reste étant affecté au 1068 investissement pour 3 117.87€.

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité d'approuver l'affectation de résultat.

BUDGET LOCATION BATIMENTS 2019

Le budget 2019 s'équilibre en dépenses et en recettes :

Section exploitation à : 127 810.01€

Section d'investissement à : 53 764.04€

Le budget LOCATION BATIMENT 2019 est approuvé à l'unanimité.

4/ Budget Assainissement

COMPTE DE GESTION 2018

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif et du compte de gestion du receveur.

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité d'approuver le compte de gestion 2018 du budget ASSAINISSEMENT et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

COMPTE ADMINSTRATIF 2018

Le compte administratif 2018, présenté au Conseil Municipal, résume ainsi :

Section d'exploitation :

Dépenses : 12 041.51€

Recettes : 68 632.26€

.....
+ 56 590.75€

Soit un excédent de + 56 590.75 €

Section d'investissement :

Dépenses : 50 830.76 €

Recettes : 46 564.75€

.....
- 4 266.01€

Déficit 2017 - 41 520.88 €

Soit un déficit de – 45 786.89 €

Le compte administratif 2018 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire ne participant pas au vote du CA.

AFFECTATION DE RESULTAT

L'excédent d'exploitation 2018 est affecté au compte 1068 investissement pour + 45 786.89€

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité d'approuver l'affectation de résultat.

BUDGET ASSAINISSEMENT 2019

Le budget 2019 s'équilibre en dépenses et en recettes :

Section exploitation à : 63 247.86€

Section d'investissement à : 106 401.11€

Le budget ASSAINISSEMENT 2019 est approuvé à l'unanimité.

5/ DIVERS

Monsieur Blondin évoque le projet cirque de l'école, il demande que le branchement forain soit demandé et de faire le nécessaire pour le point d'eau.

La demande de branchement forain a été faite, pour le point d'eau Monsieur Cailleux s'occupera du branchement.

Mme Damis, au nom de l'harmonie, demande au Conseil Municipal, une subvention exceptionnelle suite à la venue des Alsaciens prochainement. Monsieur le Maire indique que le montant de la subvention sera voté au budget de la commune, il indique par la même occasion que le conseil municipal se réunira lundi 8 avril à 18h pour le vote du budget de la commune.

Aucun autre point n'étant soulevé, la séance est levée à 20H20

A collection of handwritten signatures in blue ink, including names such as Zarlaf, Cailleux, Havaud, and others, arranged in a loose, overlapping pattern.